

## Parcours SCI : enfin avoir une vision globale et pratique sur tous les intérêts du recours à la SCI

Niveau : Pratique courante

Durée : 4,0 jour(s) soit 28,0 heure(s)

### Public concerné :

Notaires, collaborateurs confirmés

### Objectifs pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Comprendre les incidences des choix comptables et fiscaux dans les SCI
- Conseiller et orienter le client pour lui proposer une SCI « sur-mesure »
- Utiliser au mieux les techniques comptables (tel que l'amortissement, les comptes courants) pour optimiser l'utilisation des SCI
- Valoriser le conseil du notaire

### Contenu :

#### Journée 1 : Aspects juridiques de la SCI

##### La création d'une SCI

Aspects juridiques :

- Importance d'une bonne rédaction de l'objet social
- Les apports (en pleine propriété, en démembrement)
- La souscription des parts sociales (souscription en tontine, croisée)
- Nomination et détermination des pouvoirs du gérant
- SCI ouverte ou fermée
- SCI et régimes matrimoniaux
- Répartition des pouvoirs politiques (démembrement de propriété, parts préférentielles)

##### Les difficultés pratiques :

- L'entrée ou la présence d'un associé mineur
- SCI et cautionnement
- SCI et les procédures collectives

#### Journée 2 : Aspects financiers et fiscaux

##### Choix du régime fiscal :

- IR ou IS ?
- Incidence de l'option IS en cours de vie sociale
- Option à la TVA

##### Montant du capital social :

Page 1 sur 4

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 DELEGATION NATIONAL : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40 – Fax : +33 1 53 40 45 41 – Courriel : [national@inafon.fr](mailto:national@inafon.fr) – Site : <https://www.inafon.fr>

- Capital fort / Capital faible
- Libération immédiate / libération différée

## Détermination et affectation du résultat :

- De l'intérêt d'amortir dans une SCI à l'IR ?
- Répartition des droits financiers en présence de titres démembrés
- Tirer parti de la jurisprudence de la cour de cassation
- Problématique du ratrappage des comptes des SCI n'ayant pas tenu de comptabilité

### \* Les comptes courants d'associés

- Source de financement alternative
- La gestion des comptes courants : un enjeu fiscal
- Comptes courants et IFI

## Journée 3 : Opérations patrimoniales sur les SCI

### Opération sur les actifs sociaux :

- SCI est-elle un professionnel :
  - Incidence sur la Loi Scrivener
  - Incidence sur la Loi SRU
- financement des acquêts sociaux
  - Prêt in fine ou amortissable
  - Assurance des prêts
  - Financement par apports
- Garantie possibles
  - Garanties réelles : hypothèque – nantissement des titres
  - Garanties personnelles

### Opération sur les titres sociaux :

- Cession de titres
  - Valorisation des titres
  - Droits de mutation
  - Calcul de la plus-value : l'arrêt Quemener
- Donation de titres
  - Valorisation des titres et abattements possibles
- Sort des comptes courants

### SCI et IFI :

## Journée 4 : Etude de cas pratiques

Cette journée sera consacrée à l'étude de divers cas pratiques qui permettront de reprendre et mettre en œuvre les stratégies développées et étudier.

Elle permettra également un temps d'échange entre les participants sur les problèmes pratiques rencontrés dans les dossiers

## Prérequis

---

Aucun prérequis exigé, toutefois des connaissances du fonctionnement des sociétés civile et des notions comptables de base sont conseillées et vous permettront de suivre cette formation plus confortablement. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

## Modalités d'exécution

---

Formation en présentiel ou Visioformation

## Modalités pédagogiques

---

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

## Modalités Techniques

---

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

## Modalités d'encadrement

---

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

## Modalités de suivi et appréciation des résultats

---

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'emargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour

Page 3 sur 4

**Association INAFON** – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 **DELEGATION NATIONAL** : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40 – Fax : +33 1 53 40 45 41 – Courriel : [national@inafon.fr](mailto:national@inafon.fr) – Site : <https://www.inafon.fr>

chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

## Remise d'une attestation

---

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation